

ECOLE DE MATURITÉ

L'Ecole de maturité fait partie du gymnase, avec l'Ecole de culture générale et l'Ecole de commerce. Préparé en 3 ans d'études, le certificat de maturité gymnasiale permet d'entrer dans les Universités et les Ecoles polytechniques sans condition.

EN DÉTAIL

L'Ecole de maturité combine des cours dans onze **disciplines fondamentales**, ainsi que dans une **option spécifique** et une **option complémentaire** au choix de l'élève. Un **travail de maturité** vient compléter la liste des exigences.



DISCIPLINES FONDAMENTALES

de la 1^{ère} à la 3^e

Les **disciplines sont variées**: langue 1 (français), langue 2 (allemand ou italien), langue 3 (anglais ou latin ou grec), mathématiques (niveau standard ou renforcé), biologie, chimie, physique, histoire, géographie, économie et droit, philosophie. A ces disciplines fondamentales s'ajoutent des activités artistiques (arts visuels ou musique), de l'informatique et du sport.



UNE OPTION SPÉCIFIQUE

de la 1^{ère} à la 3^e

L'option spécifique **donne une orientation particulière** au profil de l'élève. Il y a 10 options à choix: arts visuels, biologie et chimie, économie et droit, espagnol, grec*, italien*, latin*, musique, philosophie et psychologie, physique et applications des mathématiques.

Les options * ne peuvent être choisies que si elles ont été suivies en VSB, respectivement en VP.



UNE OPTION COMPLÉMENTAIRE

en 3^e année

L'option complémentaire vise à **renforcer** ou à **diversifier** le profil de l'élève. A choix : application des mathématiques, arts visuels, biologie, chimie, économie et droit, géographie, histoire, histoire des religions, musique, informatique, physique, sport.



TRAVAIL DE MATURITÉ

Chaque élève doit en outre effectuer, à cheval sur les 2^e et 3^e années, un travail autonome d'une certaine importance. Ce travail fera l'objet d'un commentaire rédigé et d'une présentation orale.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le certificat de fin d'études de **la voie pré-gymnasiale (VP)** est requis pour entrer à l'École de maturité.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions ont lieu en **11^e année**, par l'intermédiaire de l'établissement scolaire. Par la suite, les élèves sont attribués aux différents gymnases selon leur domicile, leur choix d'options et l'équilibre des classes.

Les élèves provenant d'une école privée sont soumis à un examen d'admission qui a lieu en mai de chaque année dans un gymnase vaudois.



Délai d'inscription:
début mars

SUR INTERNET

www.vd.ch/gymnase
www.vd.ch/orientation

CHOIX DES OPTIONS

Au moment de son inscription, l'élève indique son choix d'option spécifique. La sélection de l'option complémentaire s'effectuera en **deuxième année de gymnase**.



BON A SAVOIR

A certaines conditions, les études gymnasiales peuvent être suivies dans des **classes spéciales**. Voir la fiche [Classes pour artistes et sportifs d'élite](#).

Le canton de Vaud offre la possibilité de préparer un certificat de maturité gymnasiale avec mention bilingue. Voir la fiche [Maturité bilingue](#).

AUSSI POUR LES ADULTES

En vue d'entreprendre des études dans une Haute école universitaire, les **adultes** peuvent préparer le certificat de maturité gymnasiale au Gymnase du soir de Lausanne (voir www.gymnasedusoir.ch), en école privée ou en autodidacte. Voir le site du SEFRI (sefri.admin.ch) → Thèmes → Maturité.